

Association déclarée selon la loi de 1901 Siège social : 35 rue Léon Fontaine 78500 Sartrouville Tél : 01 39 15 32 21 e-mail : arqm@wanadoo.fr

Site: www.arqm.asso.fr

Novembre Décembre 2009 Bulletin N°55

EDITORIAL

Les arbres indésirables ?

L'Etat veut couper les arbres sur la digue, la SNCF sur les talus. Pourquoi ?

Sur la digue, ce sont les racines qui sont en cause. Le service de la navigation craint qu'elles fragilisent l'ouvrage de protection contre les crues. Après des mois de négociation entre la commune et l'Etat, avec le soutien des riverains, un accord vient d'être trouvé. Une soixantaine d'arbres seront conservés, soit environ la moitié de ceux demandés. En remplacement des arbres abattus, une végétation appropriée aux berges sera installée dans le cadre de l'aménagement paysager, à partir de 2011.

Sur les talus le long de la ligne ferroviaire Paris-Le Havre, le risque avancé par la SNCF est celui de chute d'arbres sur les voies. Mais au lieu d'un élagage et de débroussaillage régulier, la SNCF privilégie un mode de gestion plus simple (et moins coûteux): c'est de tout raser périodiquement. Ce n'est pas du goût des riverains. Car la végétation assure une protection visuelle: elle préserve notre intimité, disent-ils. Derrière cet écran végétal, le bruit ferroviaire apparaît plus supportable. Dès l'annonce d'une opération de coupe programmée (d'ici la fin de l'année), la quasi-totalité des riverains concernés, soutenus par l'Association, a réagi. La ville leur a également apporté son soutien. Aux dernières nouvelles, une solution « acceptable » semble voir le jour (voir en page 3 du bulletin). Un maximum d'arbres serait conservé.

Nous nous en félicitons.

DISPARITION

Nous avons appris avec beaucoup de tristesse le décès dans sa soixante-cinquième année de M. Daniel Gabiron, qui demeurait rue du Palis. Nous présentons nos sincères condoléances à son épouse et à toute sa famille.

AU LYCEE JULES VERNE

Un nouveau proviseur

M. Pascal Costes a pris ses fonctions à la rentrée 2009. Nous l'avons rencontré pour lui présenter notre Association. Nous lui souhaitons la bienvenue dans le quartier.

DEUX DEBATS

Le Cadeb, collectif agréé d'environnement dans la boucle de Montesson, propose deux débats début novembre :

Les transports en commun

Le Lundi 9 novembre à 20 h 30, au Triplex, 40 rue Faidherbe à Houilles.

Une table ronde sur les transports collectifs dans la boucle de Seine aura pour invités :

- Jean-Paul Huchon, Président du STIF (1)
- Christian Murez, Président de la CCBS (2)
- Alexandre Joly, Maire de Houilles, Vice Président en charge des transports au sein de la CCBS (2)
- Marc Pélissier, Secrétaire général de l'AUT (3)
- (1) Syndicat des transports d'Ile-de-France, autorité organisatrice des transports en Île-de-France
- (2) Communauté de Communes de la Boucle de Seine
- (3) Association des usagers des transports en Ile-de-France

Vous pourrez débattre avec les invités, leur poser vos questions sur la qualité du service, la ponctualité, la régularité, le confort et exprimer vos attentes pour les projets d'amélioration (RER, transilien, etc..)

Accès: à partir de Sartrouville, prendre la D 308 (avenue Maurice Berteaux) en direction du pont de Bezons. Le Triplex est fléché à gauche dans la traversée de Houilles (face au café-tabac des Blanches).

Le développement durable :

Le Dimanche 15 novembre, de 16h30 à 19h, à l'église Notre Dame du Val, 50 rue Pierre Brossolette, à Sartrouville.

Projection-débat dans le cadre du millénaire de l'église Saint Martin de Sartrouville à partir du film **Home** de Yann Arthus Bertrand. L'entrée est gratuite.

Nos invités seront :

- Marc Ambroise-Rendu, président honoraire d'Ile-de-France Environnement
- Marc Jozan, anciennement chargé du Développement Durable chez TOTAL
- Olivier Quoy, ingénieur au ministère de l'écologie

Accès : prendre la direction du Théâtre de Sartrouville, en empruntant le boulevard de Bezons, franchir le passage à niveau vers Argenteuil (près de la jardinerie Delbart), tourner immédiatement à gauche avenue Baudelaire, puis à droite rue Pierre Brossolette.

ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

Participation

Elle s'est tenue le samedi 10 octobre à la salle du 14 juillet, gracieusement mise à la disposition de l'Association par la Ville.

Une cinquantaine de personnes étaient présentes – 29 familles adhérentes et plusieurs invités – et 25 familles avaient donné pouvoir.

Rapport d'activité

Le rapport d'activité remis à chacun des participants est commenté par le Président à partir d'un montage réalisé par Gérard Ribaut avec des photos de Robert Korkos.

Il est divisé en 3 parties :

- La vie et les activités de l'Association, avec notamment le site Internet de l'Association mis à jour régulièrement par Sandra et Patrick Lebas. Les adhésions restent élevées, à 152 familles contre 146 l'an dernier.
- La représentation des riverains auprès de la municipalité, pour améliorer la vie dans le quartier, avec notamment la réunion de quartier, présidée par M. le Maire, en mai 2009 et la concertation qui s'organise de mieux en mieux. .
- L'action avec les autres associations, notamment celles membres du collectif d'environnement le CADEB

Le rapport d'activité soumis au vote est adopté à l'unanimité (une abstention) . Il est disponible sur le site Internet : www.arqm.asso.fr/

Rapport financier

Jean-Michel Gangloff, trésorier, présente le rapport financier de l'Association. L'année se termine par un léger déficit (83 euros) malgré une subvention de 300 euros de la ville. Cette situation a pour origine, non une baisse de recettes, mais plutôt une activité soutenue

Le trésorier propose de maintenir à 6 euros par famille la cotisation 2009 (sans changement par rapport à 2008).

Le bilan financier est adopté à l'unanimité.

Election du Conseil

Le Président rappelle que les membres du Conseil sont élus pour 2 ans par l'Assemblée générale.

Trois riverains quittent le conseil : Mme Argo et Xavier Bilbault suite à leur départ du quartier, Jean Humbert pour raison de santé. Le Président et l'assemblée les remercient vivement pour leur action au sein du conseil.

Trois candidats se présentent. Il s'agit de Gérard Blondeau, administrateur en fin de mandat, de Nicole Condom et Christiane Stouls dont c'est la première élection. Les trois candidats sont élus à l'unanimité.

La liste des onze membres du Conseil figure sur le site Internet de l'Association.

Fonctionnement de l'Association

En plus du Conseil, deux autres possibilités sont offertes de participer au fonctionnement de l'Association.

- Le Comité des Fêtes : celui-ci est composé de membres du conseil et des bénévoles. Pour participer à ce comité (qui se réunit à partir d'avril/mai) les inscriptions seront prises auprès de Danielle Durmort ou Jacques Lauvinerie.
- Délégués de rue : à ce jour, ils sont actuellement au nombre de onze. Le « profil type » recherché: des adhérents « jeunes et dynamiques » qui même s'ils n'ont trop de disponibilités sont un relais pour l'Association. Il reste

encore quelques rues à compléter et même à pourvoir : Rue de l'Hôtel de ville, rue Demont, quai de Seine!

Les inondations dans le quartier

Gérard Blondeau nous propose un petit film sur les inondations dans le quartier, en 1955. C'était avant la construction de la digue. L'eau recouvrait le quartier jusqu'au rond-point Alfred Foulon. On y voit les riverains regagner leurs habitations en barque! Depuis lors, la digue a été construite (en1967), mais il faut le rappeler, elle ne nous protègera pas d'une crue de l'ampleur de celle de 1910, qui se reproduira un jour.

Projets pour 2009-2010

Le Conseil propose quelques dossiers à suivre en 2009-2010.

- Le maintien de la végétation sur les talus SNCF.
- La sécurité et le confort des piétons sur les trottoirs..
- Des parcours sécurisés pour les jeunes sur le chemin des écoles
- Le suivi des projets immobiliers (notamment le projet Icade avec 55 logements au 28 avenue Jean Jaurès).
- Les projets d'aménagements cyclables dans notre quartier (sur le parcours du vélo-route Paris-Londres).
- La fin de la rénovation et les aménagements paysagers de la digue.
- L'aménagement du pont SNCF près de la gare (avec habillage métallique ?)
- Halte à l'envahissement publicitaire exagéré.

Interventions des adhérents

- Les talus SNCF: en réponse à une question, Didier Troy, délégué de rue, explique la situation et espère que suite au courrier des riverains un accord sera trouvé avec la SNCF pour conserver le maximum de végétation. La question du bruit des trains, notamment du fret, est également abordée.
- Le terrain attenant à la clinique avenue Maurice Berteaux est toujours en friche. Que va-t-il devenir ?
- Rue Jean Nicolle: Plusieurs riverains interviennent sur le sujet. On en parle à chaque assemblée générale et réunion de quartier. Mais rien n'avance, disent-ils. C'est toujours le même problème qui revient: la nécessité de protéger les piétons sur le trottoir impair. Le Président indique que ce point sera à l'ordre du jour du prochain tour de quartier avec le service voirie (voir plus loin).
- Avenue Jean Jaurès : des comptages de piétons sur les trottoirs ont eu lieu début octobre. Dans quel but ?
- Avenue Jean Jaurès: les pots de fleurs limitent la visibilité lors de la traversée de cette artère. Suggestion: enlever ceux qui sont à gauche des passages piétons. Un autre riverain demande d'en limiter le volume.
- Carrefour entre les rues Jean Jaurès et Jean Nicolle : son aménagement était prévu dans le contrat de pôle (aménagements des accès à la gare). Or ce carrefour est dangereux, notamment pour le piétons compte tenu de sa configuration.
- Devenir de l'agence Sartoris, récemment acquise par la ville ? D'après les informations communiquées à l'Association, la ville a un projet immobilier pour restructurer l'ensemble de l'îlot, y compris la bijouterie et le garage Toyota.
- Devenir du parking derrière Franprix ? Il n'y a pas à notre connaissance de projet actuellement.

- Des équipements nouveaux sont-ils prévus par la ville pour répondre aux besoins des nouveaux arrivants (notamment ceux des immeubles des avenues Jean Jaurès et Maurice Berteaux.) Question à poser lors d'une prochaine réunion de quartier.
- Le devenir de l'Hôpital de Saint-Germain-en-Laye? Il est lié à la construction d'un nouvel hôpital à Chambourcy, en remplacement de ceux de Poissy et Saint Germain. Bon à savoir : l'hôpital des courses à Maisons-Laffitte accueille désormais les urgences 24h sur 24 et pendant toute l'année.

L'Assemblée se termine par un verre de l'amitié.

TOUR DE QUARTIER

Le principe d'un tour de quartier avec le service voirie avait été proposé par M. le Maire lors de la réunion de quartier du 6 mai 2009. Il a eu lieu le 12 octobre dernier avec M Raynald Godart, Maire Adjoint en charge de la sécurité, de la voirie et des transports et M. Gagnepain, service voirie.

Voici ce qu'il en est ressorti.

1. Opérations programmées, avec réalisation d'ici la fin de l'année

- Rues Alfred Foulon et rue du Palis: rénovation des parties les plus abîmées des trottoirs et de la chaussée sur la totalité de ces deux rues.
- Impasse rue Léon Fontaine: reprise des trous sur la chaussée.
- Divers menus travaux de reprise de trottoirs pourront également être effectués (exemple: rue de la Constituante, entre les rues Henri Dunant et Jean Nicolle.)
- 2. Travaux proposés par le service voirie pour le budget 2010 (l'arbitrage entre toutes les demandes sur l'ensemble de la ville reste à réaliser)
- Rue Victor Hugo: réfection totale (chaussée et trottoirs) avec aménagement du carrefour avec la rue de la Constituante (notamment élargissement du trottoir impair rue Victor Hugo, face numéros 1 et 3).
- Rue Jean Nicolle: réfection totale du trottoir impair (côté opposé au stationnement) avec mise aux normes (largeur 1, 4 m), pose de bordures droites sur toute la longueur et de potelets en début de rue pour interdire les stationnements abusifs des clients des commerces.

3. Amélioration de la sécurité au carrefour des rues de la Constituante et Jean Nicolle.

Les dispositifs suivants ont été évoqués (parmi d'autres possibles).

- Marquage au sol sur chaussée rue Jean Nicolle (damiers ou zébras)
- Rétrécissement de chaussée rue jean Nicolle à l'endroit des passages piétons
- Des stops sur chacune des rues (trois) débouchant sur le carrefour.
- Mini giratoire avec priorité à gauche
- Coussins berlinois.
- 4. **Eclairage**: tous les poteaux d'éclairage (4000 points lumineux sur la ville) ont été vérifiés et sont remplacés ou traités par ordre d'urgence.

5. Projets: rue Roger Salengro.

Dans le cadre de la « requalification » de l'avenue Jean Jaurès (sous délai de 2 ou 3 ans, après mise en service de la voie nouvelle départementale RD 121), la rue Salengro serait rénovée (chaussée, trottoirs). Des stationnements seraient implantés de chaque côté sur la chaussée, les trottoirs réaménagés en conservant arbres et parterres.

6. **Divers**: toutes les demandes ponctuelles en provenance des riverains ont été collationnées dans un document réalisé par Jean-Claude Druelle et Gérard Blondeau. Elles ont été transmises au service voirie. Nous suivrons bien entendu la suite qui leur sera donnée.

LES TALUS SNCF

Les riverains écrivent à la SNCF

« Nous avons appris que la SNCF envisageait d'abattre tous les arbres le long de la voie ferrée longeant les rues Victor Hugo et Jean Racine, en place depuis des dizaines d'années. Nous tenons à vous manifester notre totale opposition à une telle initiative.

En effet, non seulement nous subissons le bruit insupportable généré par les trains et RER qui passent continuellement le jour et également la nuit (trains de marchandises interminables) dont les décibels dépassent vraisemblablement la limite autorisée.

De plus, si les arbres sont abattus que deviendrait notre intimité dans nos maisons ?

En conséquence, nous vous demandons de bien vouloir annuler purement et simplement ce projet à moins que vous ne décidiez de planter d'autres végétaux mais nous avons cru comprendre que ce n'était pas le cas.

Nous adressons une copie de cette lettre à Monsieur le Maire de Sartrouville auquel nous demandons son appui dans ce dossier, ainsi qu'à l'association du quartier. » Ce courrier du 2 octobre a été signé par 43 riverains.

Une réunion sur site

Voici ce qui ressort du récent rendez-vous sur place entre la SNCF, la Ville et un représentant de l'Association.

Il apparaît qu'entre le haut du talus et les voies il existe une bande de 5 mètres. Il n'y a pas d'arbres, mais une zone de broussailles et de buissons près du pont sur la Seine. Cette végétation sera rasée, afin d'assurer la sécurité du trafic ferroviaire.

Les talus eux-mêmes sont assez pentus. Sur ceux-ci, le principe retenu est celui d'une coupe sélective. Les arbres morts ou malades seront abattus. Un éclaircissage sera pratiqué pour permettre le développement des arbres qui présentent un intérêt. Ainsi, les acacias seront éliminés au profit des érables qui seront favorisés. Les sujets les plus hauts pourront être étêtés pour favoriser leur croissance latérale. La végétation basse sera éliminée sur les talus, car elle s'oppose au développement des arbres de haute tige. Il est noter d'ailleurs que celle-ci repousse moins vite sous de grands arbres.

Les opérations de taille et de débroussaillage seront effectuées en coordination entre la SNCF (qui sous-traitera l'opération) et le service environnement de la Ville. Aucune date n'est fixée à ce jour, mais l'objectif est de réaliser l'opération d'ici la fin de l'année.

En espérant que le résultat soit conforme aux principes retenus, nous ne pouvons que nous féliciter de ce bon dialogue entre tous les acteurs.

HISTOIRE LOCALE

La rue de la Constituante

Dans le précédent bulletin, nous vous avons conté l'histoire de la rue Jean Nicolle. Empruntons aujourd'hui la rue de la Constituante :

.....Assemblée Nationale Constituante, nom pris par les Etats Généraux le 9 Juillet 1789 – La Constitution adoptée le 3 Septembre 1791 mais votée dès la fin de 1789 dota la France de nouvelles institutions politiques et juridiques pour en faire « Une Nation Une et Indivisible » (Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen)... – L'Assemblée Législative lui succéda le 20 Septembre 1791.....

Après cette petite citation simpliste et très élémentaire (le propos n'étant pas de rappeler tous ces moments d'espoir que souleva la convocation des Etats généraux), nous pensons que le mieux voyez-vous est de rouvrir un vieux Malet-Isaac que je remercie et que je trouve plus sympa que Wikipedia. — Mais soyons sérieux. Jusqu'à la Révolution, les terres qui s'étendaient depuis le château de la Vaudoire jusqu'à Montesson formaient un grand domaine : le fief de la Vaudoire. Sur le cadastre dit Napoléon de 1820, à travers les parcelles cultivées, un chemin traversait d'une façon rectiligne la plaine depuis le chemin du Bac (Léon Fontaine) jusqu'à Montesson (Léon Blum) parallèlement à la Seine et la route de St Germain, chemin appelé l'Allée du Milieu.

Evidemment, ce territoire, morcelé au fil des ans n'était déjà plus grand-chose en 1843, lors de la construction de la ligne de chemin de fer Paris-Le Havre. L'allée du Milieu fut coupée en deux et vint butter sur le talus de la ligne.

En 1884 un recensement des chemins ruraux fut établi pour le territoire de Sartrouville et cette Allée du Milieu prit le nom de chemin rural n° 84. réduit pour notre quartier à la portion congrue, et n'occupant plus qu'une toute petite partie allant du chemin de fer au chemin du Bac en passant derrière le château de la Vaudoire et les bâtiments de la ferme, partie a priori privée (à noter : la partie de l'Allée du Milieu située de l'autre côté du chemin de fer prit le nom d'Av. Ronce).

A la suite de cela, en avril 1892, un différend éclata entre Monsieur Foulon et la Ville dont le maire était Alexis Nicolle, Alfred Foulon, représentant les intérêts de son épouse et de son beau père Léon Fontaine, protestât énergiquement sur le fait que le chemin privé qui bordait sa propriété (et sur lequel ouvrait la grande grille d'entrée) avait été inclus dans le recensement municipal : 5 pages de délibérations et afin que nul ne perde la face, les propriétaires retrouvèrent, après moult circonvolutions administratives, la pleine propriété de leur morceau de chemin moyennant des compensations pour la Ville sur lesquelles nous ne nous étendrons pas..... M. Foulon fut élu maire en mai 1892.

C'est le 30 Novembre 1908 que la portion de l'Allée du Milieu de la rue Jean Nicolle au talus du chemin de fer prit le nom de rue de la Constituante.

- Pour faire bonne mesure, à cette même date, on rebaptisa le chemin de Montesson, vicinal n° 2, entre la route de Paris et la voie de chemin de fer, rue de la Convention : il serait amusant de connaître le pourquoi des noms donnés aux rues et le détail des discussions dans les Conseils Municipaux sur ce sujet!

Notre rue de la Constituante s'urbanisa lentement : la portion privée entre la rue Jean Nicolle et la rue Léon Fontaine

retomba vraisemblablement dans l'escarcelle de la Ville en 1923, lors du lotissement de la Vaudoire et ce n'est qu'en 1930, qu'elle fut prolongée jusqu'à l'avenue Maurice Berteaux (DM du 8 Décembre 1930).

Cette rue paya elle aussi un lourd tribut aux bombardements de 1944 avec de nombreuses maisons détruites.

Il faut quand même rappeler qu'au n°2 se trouve le Lycée polyvalent Jules Verne, lycée professionnel de grand renom établi sur le site depuis 1967, fleuron de l'enseignement professionnel dans notre ville.

Mais il y a bien plus longtemps que ce lieu était voué à l'enseignement professionnel puisqu'en 1952, un centre d'apprentissage féminin spécialement consacré aux travaux de la couture, fut transféré de la rue de Tobrouk en ce lieu, dans des baraquements rudimentaires.

Le projet d'un lycée professionnel fut envisagé dès la fin des années 50 avec l'apparition des premiers CET en France. Après différentes études et la construction de cet établissement devenant une urgence pour la région, les expropriations de terrains nécessaires furent faites en 1967.

La construction démarra immédiatement et fut rapide puisque cette même année vit l'ouverture du 1er C.E.I. à Sartrouville (ancien CET, LEP en 1975 puis Lycée Professionnel en 1977).

La structure Pailleron dont il était fait et dont la dangerosité n'était plus à démontrer perdura ici pendant plus de 20 ans...En 1997, les plans étaient finalisés et en 1998 enfin, la reconstruction pouvait commencer.

Le 10 Décembre 2001 vit l'inauguration du nouveau Lycée Polyvalent Jules Verne (voir bulletin ARQM n°28-Mai/Juin 2005)

Françoise Denais - AHS

UNE PRATICIENNE A VOTRE SERVICE

Brigitte Cloarec a participé à notre assemblée générale et a présenté son activité. Elle propose de prendre soin de soi au fil des saisons, par des séances individuelles de Shiatsu, approche corporelle d'origine japonaise visant à réguler les flux énergétiques du corps. Elle propose également des prestations pour femmes enceintes, des ateliers découverte et de gymnastique de santé au féminin.

Brigitte Cloarec, 141 bis rue Louise Michel.

Tél.: 06 87 14 73 81

Courriel: cloarec.brigitte@wanadoo.fr

Dernière minute :

Nous vous avions annoncé la fermeture du centre de sécurité sociale situé au 54 rue Lamartine; tous les assurés sociaux qui en dépendaient ont été rattachés au centre situé sur le Plateau, souvent surchargé.

Le bâtiment de la rue Lamartine était inoccupé depuis cette date ; il va retrouver une nouvelle vie, avec l'installation le 5 novembre prochain d'équipes sociales et médico-sociales dépendant du Conseil Général des Yvelines, soit 31 professionnels. Ils seront au service des habitants du centre ville et du Vieux-Pays ainsi que de Maisons-Laffitte. Les bureaux seront ouverts du lundi au vendredi (sauf jeudi matin), de 8h30 à 12h 30 et de 13h30 à 17h30 (16h 30 le vendredi).

Bulletin rédigé par l'Association, le 29 octobre 2009